



## Comité de Direction

Réunion du 22 janvier 2019

**PRESENTS** : MM. MATTENET Patrick (Président) - BALDAUF André - BLOND Jean-Louis - GAILLARD Claude - THOMAS Gilles - LACOUR Eric - BOUZAGE Fernand - JOLLIS Didier - PINOTTI Pascal - DELOL Bernard - BEAUGIER Julien - LESSENT Didier - RAIGNIER Christian - CHAMOULAUD Jean-Claude - LACOTTE Jean-Joël - MEYLEU Jacques - NEBRA François - LAGARDE Bernard - MARTIN Jean-Bernard

**ASSISTENT** : MM. ALBERNY Johann (Directeur Administratif) - CHEVALIER Eric (CTR) (avec voix consultatives)

**EXCUSES** : Mmes BLAY Marie-Line - PIGEON Huguette - MM. DEMARET Patrick - FAURE Daniel - COMBEAU Jean-Jacques - ETCHART Roland - DUPONT David

### **INTERVENTION DU PRESIDENT PATRICK MATTENET**

- Il explique l'absence excusée du Président de la LFNA Saïd ENNJIMI retenu par ailleurs avec un engagement pris de longue date en Creuse.

- Il propose un « vote de confiance » au Comité de Direction. Confiance accordée à l'unanimité des membres présents. Mme BLAY Marie-Line et M. DEMARET Patrick lui apportent également toute leur confiance (courrier).

- Il revient sur le PV du Comité de Direction de la LFNA du 07/01/2019. A sa demande certaines modifications et rectifications ont été amenées, notamment l'ordre de passage lors de ce Comité, l'intervention de Jean-Claude PUYALT.

Concernant l'article paru dans Sud Ouest, André BALDAUF maintient que ses propos ont été déformés. Après discussion avec Gérard BROUSTE le 10 décembre 2018 (jour de l'AG financière du District), André BALDAUF a envoyé une demande de rectificatif de ses propos à M. DUBY (journaliste Sud Ouest), rectificatif non publié par le journal. André BALDAUF ne fera pas de lettre d'excuse pour des propos qu'il n'a pas tenus.

Le Président MATTENET tient à préciser que sur le PV du Comité du 26/11/2018, le vote de soutien à André BALDAUF exclut l'article paru dans Sud Ouest, concerne les divergences entre la CRA de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et la CDA du District de Football Dordogne-Périgord.

A la suite d'un tour de table où sont intervenus la plupart des membres du Comité, il est proposé que le District fasse appel de la décision prise en Comité de Direction de la LFNA du 07/01/2019 sur la sanction financière de 20000 € à l'encontre du District.

### **FOOT EN MILIEU SCOLAIRE**

Après intervention du Président Patrick MATTENET et du CTR Eric CHEVALIER, le District ne classera pas les sections sportives, étant donné qu'elles répondent toutes aux demandes de la FFF.

### **INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL ERIC LACOUR**

- *Evénements familiaux* : Au nom du Comité, il adresse ses condoléances à la famille du jeune Diego VITARELA du FC LESCAR (64), à la famille de JP DESPLAT dirigeant du club d'ANTONNE LE CHANGE et ancien membre du Comité Directeur et à la famille de Laurent SIMON dirigeant du club de CENDRIEUX LA DOUZE.

Il est demandé 1 minute de silence sur tous les stades pour le week-end des 26 et 27 janvier 2019.

- Afin de retenir les différentes salles pour l'Assemblée Générale Elective du District de 2020, qui se tiendra à Notre Dame de Sanilhac, la date du 27 juin 2020 est arrêtée.



## Comité de Direction

Réunion du 22 janvier 2019

- Finales Futsal à MONTPON (gymnase Cousset) : remerciements au club et à la municipalité pour cette belle réussite. Le club de JPC (Féminines) tient à remercier la Commission du Foot Diversifié pour cette organisation.
- Un point est fait sur la dette des clubs. Certains ont commencé à régler leurs dettes. L'application du règlement, similaire à celui de la LFNA, est engagée pour GARDONNE.
- Courrier de TOCANE (demande de dégrèvement) : refusée à l'unanimité.
- Statut des Jeunes : en l'absence de Patrick DEMARET, ce sujet n'est pas abordé.
- Labels Seniors : Eric CHEVALIER fait le point. A ce jour, 15 clubs inscrits.
- Affaire de COUZE : le dossier est en instance.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Patrick MATTENET

Eric LACOUR